

Nom - Prénom

Club

INITIÉ EN SKI DE RANDONNÉE : GROUPES DE COMPÉTENCES

THEME 1	Nom du formateur	Brevet/diplôme	Date et signature
INI-1.1 - Niveau de pratique			
INI-1.2 - Expériences - Liste de courses			
THEME 2	Nom du formateur	Brevet/diplôme	Date et signature
INI-2.1 : Progression ski en montée			
INI-2.2 : Progression ski en descente			
INI-2.3 : Progression en neige dure			
THEME 3	Nom du formateur	Brevet/diplôme	Date et signature
INI-3.1 : Mon matériel, mon équipement	Expérimentation en 2022		
INI-3.2 : Les bons comportements en ski de randonnée	Stages expérimentaux en 2022		
INI-3.3 : Environnement de pratique - milieu montagne -	Stage Cartographie/Orientation 1 (CO1)		
INI-3.3.1 : Connaître le milieu montagne et s'y adapter	Mise en place 2023		
INI-3.3.2 : Evoluer dans le milieu montagne			
INI-3.4 : Environnement de pratique - milieu montagne enneigé -	Stage Neige et avalanche 1 (NA1)		
INI-3.4.1 : Connaître le milieu enneigé, les avalanches, le milieu glaciaire			
INI-3.4.2 : Prévenir les accidents			
INI-3.4.3 : Intervenir en cas d'accidents			
THEME 4	Nom du formateur	Brevet/diplôme	Date et signature
INI-4.1 - La pratique des activités dans les clubs		Mise en place 2023	

FICHE EXPÉRIMENTALE

Initié en Ski de Randonnée

Version 1.0 - 2022



Fiche de compétences

Cette fiche est mise à disposition des clubs et des pratiquants pour la saison 2022. Elle permet de suivre l'acquisition des connaissances et des compétences de chaque pratiquant autour des 4 THEMES :

THEME 1 : Niveau de pratique et expériences

THEME 2 : Progression et sécurité dans la pratique

THEME 3 : Prévention et environnement de pratique

THEME 4 : Environnement fédéral, des clubs et des pratiques

La validation de l'ensemble des groupes de compétences (regroupement par rubrique) notés de 1.1 à 4.1 et résumés en page 4, permet au pratiquant d'atteindre le niveau « **INITIÉ EN SKI DE RANDONNÉE** ». Les groupes de compétences pourront être intégrés au profil de chaque pratiquant dans le système d'informations fédéral dès que l'application « **Attestation pratiquant** » sera opérationnelle (date prévue : courant 2022).

Cette fiche sera retravaillée à la suite de la saison 2022 en fonction des retours d'expérimentation.

INITIÉ en ski de randonnée :

Je suis initié à la pratique du ski de randonnée : techniques de base, connaissance du milieu et de l'environnement de pratique, des bons comportements en ski de randonnée, ...

Je dispose d'une petite expérience du ski de randonnée en lien à mon niveau de pratique.

Je connais le principe de l'offre de formation pratiquant qui m'est proposée (INITIÉ, PERFECTIONNÉ, SPECIALISÉ) pour acquérir des compétences complémentaires en ski de randonnée.

Je peux poursuivre ma formation vers plus d'autonomie dans ma pratique du ski de randonnée (niveau PERFECTIONNÉ)

Initié en Ski de Randonnée

1

NIVEAU - EXPÉRIENCES

1.1 - NIVEAU DE PRATIQUE

- Progresser à 300 m/h sur une dénivellation de 800m environ avec un sac à dos pour une randonnée à ski à la journée
- Niveau ski : piste rouge et hors piste sur des pentes faibles à modérées (jusqu'à 30°)

1.2 - EXPÉRIENCES - LISTE DE COURSES

- Disposer d'une liste de 5 courses de difficulté comprise entre 2.1 et 2.3.

2

PROGRESSION ET SÉCURITÉ DANS LA PRATIQUE

2.1 - PROGRESSION SKI EN MONTÉE

Mes compétences validées :

- Maîtriser** l'utilisation et le réglage de mon matériel : chaussage, changement position montée/descente, cales, couteaux, freins ski, ..
- Maîtriser** la manipulation des peaux : pose, dépose, protection face colle, ...
- Réaliser les changements de direction (pas tournants, conversions toute neige) en pente faible à modérée (jusqu'à 30°).
- Fixer ses skis sur le sac à dos pour une progression à pied.
- Maîtriser** le réglage de sécurité de mes fixations de skis.

2.2 - PROGRESSION SKI EN DESCENTE

Mes compétences validées :

- Skier en toute neige et tout terrain en sécurité dans des pentes faibles à modérées (jusqu'à 30°) en adaptant ma technique au type de neige
- Maîtriser** la technique de dérapage en neige dure dans des pentes faibles à modérées (jusqu'à 30°)
- Maîtriser** les conversions aval dans des pentes faibles à modérées (jusqu'à 30°)

2.3 - PROGRESSION EN NEIGE DURE

Mes compétences validées :

- Savoir chausser ses crampons.
- Evoluer avec des crampons (montée, descente, traversée horizontale) dans des pentes faibles à modérées (jusqu'à 30°).
- Se déplacer en sécurité (longe avec mousqueton à vis) sur une corde posée en main courante

3

PRÉVENTION ET ENVIRONNEMENT DE PRATIQUE

3.1 - MON MATÉRIEL - MON ÉQUIPEMENT -

EXPERIMENTATION EN 2022

Mes connaissances/compétences validées :

- Lister le matériel de sécurité indispensable pour toutes sorties : DVA, sonde, pelle à neige (métallique), couteaux à neige, téléphone chargé (secours), casque.
- Adapter sa tenue vestimentaire et son équipement personnel (dont sac à dos, crampons, piolet, ..) selon le type de course, les conditions nivo-météo prévues et les consignes du responsable de la sortie.
- Identifier les éléments matériels à vérifier : niveau des piles, défauts sur sonde, pelle, casque, skis, bâtons, inspection des pointes

3.2 - LES BONS COMPORTEMENTS EN SKI DE RANDONNÉE -

FORMATIONS EXPÉRIIMENTALES EN 2022

- Contribuer à une analyse des risques (3X3) avec l'encadrant
- Expliquer et respecter les consignes données par l'encadrant, et en particulier la distance entre les pratiquants selon le terrain et les risques
- Expliquer en quoi mon comportement et mon niveau physique et technique a une influence sur le groupe et la réussite du projet

3.3 - ENVIRONNEMENT DE PRATIQUE : MILIEU MONTAGNE

3.3.1 - CONNAITRE LE MILIEU MONTAGNE ET S'Y ADAPTER -

MIS EN PLACE EN 2023

3.3.2 - EVOLUER DANS LE MILIEU MONTAGNE -

STAGE CARTO/ORIENTATION 1

Mes connaissances/compétences validées :

- Interpréter les informations principales d'une carte topographique (échelle, couleurs, relief, pente, symboles,)
- Se situer sur une carte par bonne visibilité
- Transmettre sa position (y compris GPS) en cas de secours
- Identifier les dangers/risques objectifs et en informer l'encadrant

3.4 - ENVIRONNEMENT DE PRATIQUE : MILIEU MONTAGNE ENNEIGÉ -

STAGE NEIGE/AVALANCHE 1

3.4.1 - CONNAITRE LE MILIEU MONTAGNE ENNEIGÉ, LES AVALANCHES, LE MILIEU GLACIAIRE

Mes connaissances/compétences validées :

- Connaître le principe d'hétérogénéité du manteau neigeux et de déclenchement des avalanches
- Identifier les autres risques liés au milieu enneigé : milieu glaciaire, corniches, glissade, ..

3.4.2 - PRÉVENIR LES ACCIDENTS EN MILIEU MONTAGNE ENNEIGÉ : DÉMARCHE 3X3

Mes connaissances/compétences validées :

- Comprendre le BERA et connaître les principales situations avalancheuses typiques
- Savoir identifier les signes de danger sur le terrain
- Expliquer en quoi le degré de danger BERA et l'inclinaison des pentes sont deux paramètres essentiels de l'analyse du risque, en plus des facteurs liés au groupe.

3.4.3 - INTERVENIR EN CAS D'ACCIDENT EN MILIEU ENNEIGÉ

Mes connaissances/compétences validées :

- Maîtriser l'utilisation de son matériel de sécurité personnel.
- Réussir le test de localisation/dégagement de 2 victimes d'avalanche.
- Préciser les types d'actions à mener dans une situation d'avalanche, et les mettre en place sur le terrain en suivant les consignes de l'encadrant.
- Passer un message d'alerte aux secours

4

ENVIRONNEMENT FÉDÉRAL ET DES CLUBS

4.1 - LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS DANS LES CLUBS

- MISE EN PLACE EN 2023

Mes connaissances validées :

- Connaître les principes de réalisation des activités collectives dans un club.
- Identifier les obligations des participants, des encadrants, du club dans les activités.
- Connaître les principes des garanties de son assurance ainsi que celles de la fédération.



Fiches de compétences : ski de randonnée

Version 1.0 - 2022

MODE D'EMPLOI

saison 2022

Fiches de compétences : principe

Les fiches de compétences sont mises à disposition des adhérents, des clubs et des comités territoriaux de la FFCAM. Elles proposent un cadre permettant aux formateurs d'organiser simplement la formation des pratiquants dans toutes les activités.

Elles permettent un suivi de l'acquisition des compétences d'un pratiquant sur la base de deux niveaux de pratiques successifs, « INITIE » et « PERFECTIONNE » :

- **INITIE** : je suis initié à la pratique du ski de randonnée.
- **PERFECTIONNE** : je pratique le ski de randonnée en groupe autonome.

Pour chaque niveau (INITIE et PERFECTIONNE), les compétences sont organisées en quatre THEMES, ces thèmes étant identiques quelle que soit l'activité. Chaque thème comporte plusieurs groupes de compétences. Chaque groupe de compétences est validé quand toutes les compétences le sont. Seuls les groupes de compétences validés devront être reportés dans l'application « **attestation pratiquant** » disponible dans « l'espace licencié » courant 2022. Le pratiquant peut suivre ainsi sa progression et les compétences lui restant à acquérir s'il souhaite valider le niveau INITIE ou PERFECTIONNE.

Un pratiquant ayant validé toutes les groupes de compétences dispose alors automatiquement du niveau **INITIE ou PERFECTIONNE en ski de randonnée**. Ces informations seront disponibles dans son « espace licencié » (mise en œuvre informatique courant 2022).

Validation des connaissances/compétences :

La validation des compétences donne de fait au formateur un rôle d'évaluateur. Il peut valider chaque compétence au fil du temps d'apprentissage, lors d'activités au sein du club, ou lors d'un stage, un rassemblement, une sortie collective, un cycle de formation... La validation des compétences/connaissances n'est donc plus une traditionnelle « validation de stage ».

Dans chacune de ces situations, il est tout à fait possible de ne valider que certaines compétences. Le formateur précisera alors au pratiquant le processus nécessaire permettant de compléter son apprentissage : plus d'expérience, plus de diversité dans les terrains de pratique, un autre cycle de formation, un autre stage ...



Dispositions transitoires 2022

L'application « **attestation pratiquant** » permettant de valider les groupes de compétences sera disponible courant 2022. Les clubs et les formateurs souhaitant dès à présent s'appuyer sur les nouveaux parcours de formation, doivent travailler dans un premier temps sur les fiches papier et transférer très simplement ces validations vers l'application lorsqu'elle sera opérationnelle.

Qui peut valider les fiches de compétences ?

INITIES : Les encadrants brevetés (initiateurs, instructeurs) sont formés pour valider les groupes de compétences au niveau INITIE. Les professionnels disposant d'un agrément « formateur FFCAM » pourront également valider ces groupes de compétences.

PERFECTIONNES : les instructeurs sont compétents pour valider les compétences au niveau PERFECTIONNE ainsi que certains professionnels disposant d'un agrément « formateur FFCAM ». Certains initiateurs disposant d'une bonne expérience de formateur dans leur club ou dans leur comité peuvent également valider les compétences au niveau PERFECTIONNE. Pour ces initiateurs, une demande faisant état de leurs compétences est à faire à partir de l'application « **attestation pratiquant** » dans leur espace licencié dès qu'elle sera disponible.

Agrément des professionnels

Un agrément « formateur FFCAM » sera attribué aux professionnels qui le souhaitent par la Direction Technique Nationale (DTN) en fonction de leurs prérogatives professionnelles, et sous réserve de disposer d'une information préalable sur le système de formation de la FFCAM. Il est en effet nécessaire que ces professionnels puissent « porter » le système de formation de la FFCAM auprès des pratiquants, et qu'ils puissent les accompagner dans leur parcours de formation. Ce processus d'agrément sera mis en place courant 2022, à partir de l'application « **Attestation pratiquant** ». Cet agrément ne porte que sur la formation des pratiquants.

Contenu des fiches de compétences :

Pour simplifier la lecture des compétences, la fiche est construite autour de (1) connaissances, de (2) compétences (simples) et de (3) compétences maîtrisées.

Les connaissances doivent être vues comme un « savoir » ne nécessitant pas d'expérience. Les compétences doivent être vues comme un « savoir-faire » ou un « savoir-être » associé à une expérience plus ou moins importante. Exemple appliqué au ski de randonnée :

- **Connaissance** : je connais le principe de la conversion aval - je suis capable de l'expliquer. Je n'ai pas besoin de la réaliser.
- **Compétence** : je sais réaliser une conversion aval - je suis capable de réaliser cette technique que j'ai reproduit quelques fois avec succès.
- **Compétence maîtrisée** : Je maîtrise la conversion aval - je suis capable de réaliser cette technique dans des situations très diverses, et je l'ai reproduite un grand nombre de fois : je suis capable de la montrer et de l'expliquer.

Une compétence maîtrisée relève souvent d'une problématique de sécurité, et nécessite plus de répétition et donc d'expérience pour s'assurer de sa maîtrise. Ce type de compétences commence par le mot « **maîtriser** ».

THEMES : mode d'emploi - saison 2022

Le tableau ci-dessous précise les modalités de mise en oeuvre pour 2022.

1

NIVEAU -
EXPÉRIENCE

Ces deux groupes de compétences peuvent être évalués par le formateur lors de sorties collectives, d'un rassemblement, d'un camp ... afin de vérifier que le niveau de pratique et d'expérience du pratiquant est conforme au niveau attendu. Il n'est pas forcément nécessaire de mettre en place des tests.

La liste de courses ne peut pas à être certifiée par le formateur qui n'a pas nécessairement participé à ces sorties. Par contre, ce dernier peut attester une adéquation entre le niveau attendu par la liste de courses et la pratique observée sur le terrain. Une discussion informelle entre le pratiquant et le formateur peut venir consolider cette observation, ce dernier pouvant proposer de renforcer cette expérience qui peut être considérée comme insuffisante par rapport au niveau attendu.

2

PROGRESSION ET
SÉCURITÉ DANS
LA PRATIQUE

Ce thème porte sur les techniques de progression et de sécurité dans l'activité. Les groupes de compétences peuvent être validés à tout moment, y compris en dehors d'un stage. Il n'y a donc pas lieu de faire une déclaration de stage sauf si vous souhaitez diffuser une proposition de formation sur le site www.ffcam.fr. Certains groupes de compétences peuvent être transversaux à d'autres activités. La validation de l'un donne automatiquement validation de l'autre.

Complémentaire aux fiches de compétences, un référentiel sera mis à disposition au cours de la saison 2022 précisant chaque connaissance/compétence de cette fiche. Les formateurs pourront ainsi mettre en place les formations correspondantes en fonction de ce référentiel.

3

PRÉVENTION ET
ENVIRONNEMENT
DE PRATIQUE

Ce thème comporte des groupes de compétences transversaux à d'autres activités. Par exemple, le groupe de compétences « Milieu montagne » est transversal à la randonnée montagne, l'alpinisme, le vélo de montagne, la raquette à neige, .. Dès lors que ce groupe de compétences est validé, il l'est automatiquement dans les autres activités de façon transversale.

Les groupes de compétences 3.1 et 3.2 sont présentés pour information. Ils seront expérimentés lors de la saison 2022. Ils ne sont pas nécessaires cette saison, pour tous.

Les groupes 3.3 et 3.4 correspondent aux compétences acquises lors des stages Carto-Orientation (1 ou 2) ou Neige Avalanche (1 ou 2). Il conviendra donc aux pratiquants de suivre ces stages pour valider les compétences correspondantes. Le groupe 3.3 évoluera en 2023 afin d'intégrer des compétences en matière de « météo » et des « connaissances sur l'environnement montagne ».

4

ENVIRONNEMENT
FÉDÉRAL ET DES CLUBS

Ce thème porte sur l'environnement fédéral, des clubs et des pratiques. Ce thème est totalement transversal à toutes les activités et porte sur des éléments de compréhension des activités dans un club, de la formation à la FFCAM, ... S'il est validé, il l'est automatiquement dans toutes les activités

Ce thème sera mis en place en 2023, et ne nécessite aucune validation en 2022.